En habitation, quelles prescriptions faut-il respecter pour la mise en œuvre d'un tuyau onduleux pliable en acier inoxydable ?

Réponse

Les tuyaux onduleux pliables en acier inoxydable sont autorisés sur les nouvelles installations, le remplacement ou les extensions d'installations existantes dans des bâtiments neufs ou existants.

La pression maximale de service doit être ≤ 500 mbar. Les tuyaux et les raccords associés constituent des kits, appelés PLT et doivent être titulaires de la marque ATG.

Ces kits PLT doivent respecter les règles de pose suivantes :

- Ils sont utilisables en enterré, en élévation ou incorporé. Il est interdit de les engraver dans le béton sans fourreau.
- Le façonnage à chaud est interdit.
- Les raccords PLT sont uniquement utilisables dans les locaux ventilés.
- Les raccords et tuyaux doivent être du même fabricant et titulaires de la marque ATG.
- Le raccordement sur canalisation existante doit se faire uniquement avec les raccords du constructeur.

Remarque

les prescriptions du Cahier des charges CCH 2007-01 devront être également respectées.
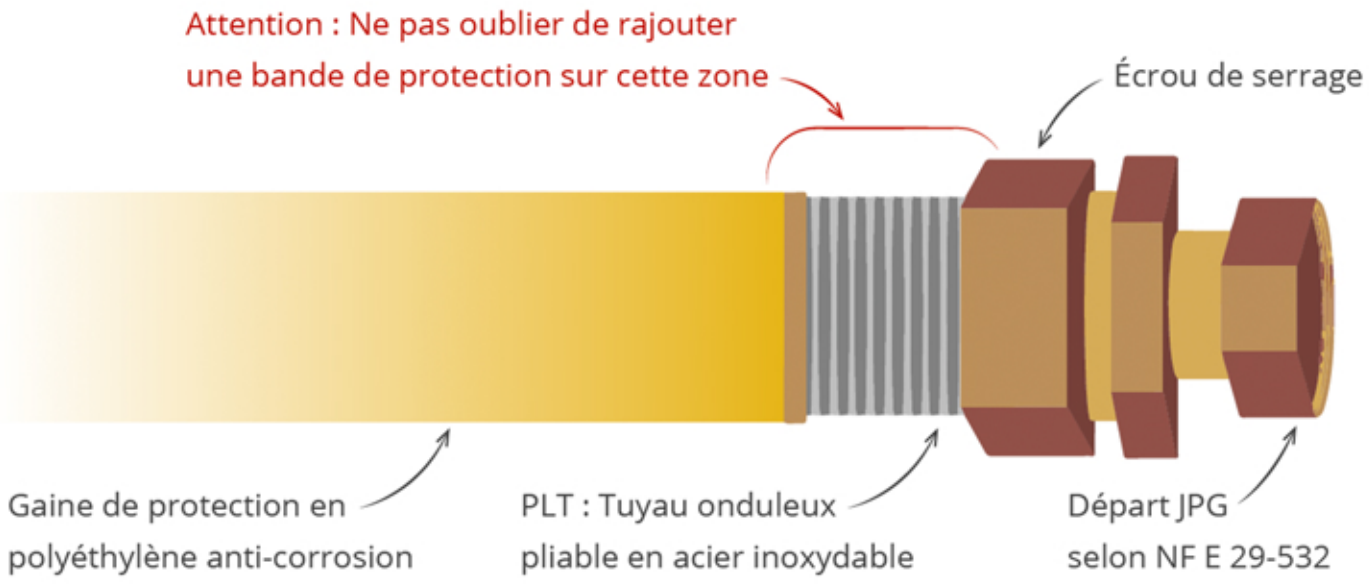
RACCORD PLT :